

Le projet éolien à Lucenay-lès-Aix

Les études d'impacts

L'étude acoustique

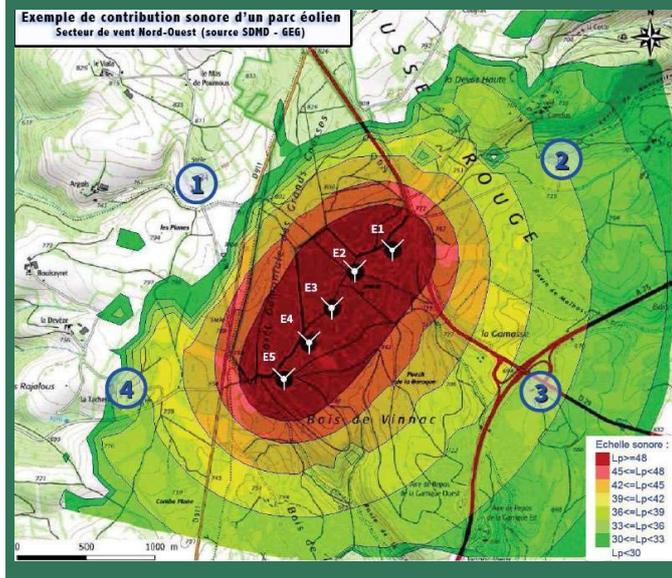
Les objectifs

- Mesurer le **bruit résiduel** de la zone d'étude du projet
- Modéliser le **bruit** du futur parc éolien
- Assurer la **conformité** des machines à la réglementation

La méthodologie

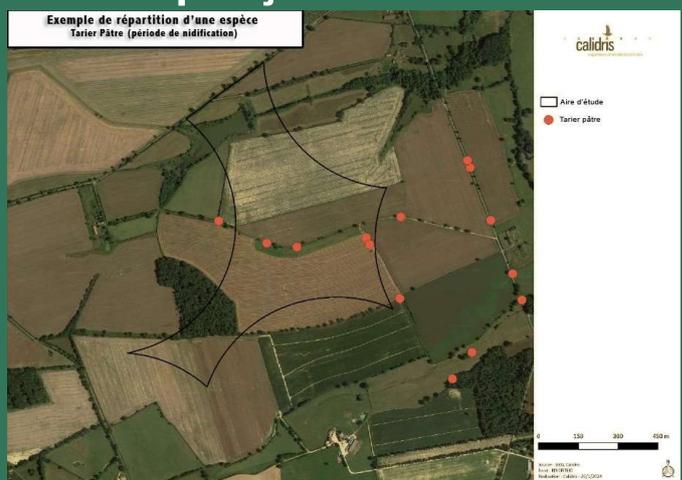
1. **Pose de sonomètres** (micros), pendant 2 semaines, pour mesurer le bruit résiduel. La campagne de mesures se déroulera au mois de février 2024
2. **Modélisation de l'impact acoustique** du parc (bruit ambiant futur)
3. Optimisation du projet éolien pour la **demande d'autorisation environnementale** (proposition de plan de bridage : pour les périodes en soirée et nocturne, selon certaines vitesses et orientations de vent)
4. **Campagne de mesures acoustiques** pour vérifier le respect de la réglementation après la mise en service du parc éolien

A quoi ça ressemble ?



L'étude écologique

A quoi ça ressemble ?



Les objectifs

- Etudier la **zone d'implantation** et les potentielles contraintes environnementales
- Identifier, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens et toute espèce vivant pouvant être présente sur site
- Analyser les **impacts potentiels** du projet éolien sur la flore environnante

La méthodologie

1. **Etudes bibliographiques** du contexte environnemental local
2. Réalisation de l'**état initial de la zone** : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts
3. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la **démarche ERC** (Eviter, Réduire, Compenser)
4. **Contrôles réguliers** une fois le parc en service